



Analyse des révisions

Comptes globaux du marché du travail (CMT)

Neuchâtel, 2022

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: silvia.perrenoud@bfs.admin.ch, +41 463 66 32
Rédaction: Silvia Perrenoud, AES
Contenu: Silvia Perrenoud, AES
Domaine: 03 Travail et rémunération
Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Graphisme: section DIAM
Téléchargement: www.statistique.ch
Copyright: OFS, Neuchâtel 2022
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Table des matières

1	Introduction	3
1.1	But du document	3
2	Révision de novembre 2022	3
2.1	Explications relatives à la révision	3
2.2	Impact sur les résultats	3
3	Révision de novembre 2021	3
3.1	Explications relatives à la révision	3
3.2	Impact sur les résultats	3
4	Révision d'octobre 2020	4
4.1	Explications relatives à la révision	4
4.2	Impact sur les résultats	4
5	Révisions d'octobre 2019	4
5.1	Explications relatives à la révision	4
5.2	Impact sur les résultats	4
6	Révision de septembre 2018	4
6.1	Explications relatives à la révision	4
6.2	Impact sur les résultats	4
7	Révision de septembre 2017	4
7.1	Explications relatives à la révision	4
7.2	Impact sur les résultats	5
8	Bref explicatif des révisions antérieures	5
8.1	À partir des CMT 2011	5
8.2	À partir des CMT 2010	5
8.3	À partir des CMT 2009	5
8.4	À partir des CMT 2004	5
8.5	À partir des CMT 2002	6
8.6	CMT 2001/2002	6

1 Introduction

1.1 But du document

Le présent document rend compte des révisions apportées aux comptes globaux du marché du travail (CMT) et permet d'en retracer l'historique. Lors de chaque révision, nous créons un chapitre («Révision de <mois, année>») et deux sous-chapitres («Explications relatives à la révision» et «Impact sur les résultats»). Les révisions sont exposées de la plus récente à la plus ancienne. Cette procédure de documentation a été établie en vertu de la nouvelle politique des révisions adoptée par l'OFS en 2020. Les révisions antérieures à 2017 n'ont pas toujours été documentées dans les mêmes détails, elles sont résumées dans le dernier chapitre.

2 Révision de novembre 2022

2.1 Explications relatives à la révision

Les données révisées de la statistique des frontaliers (STAF), basées sur les données AVS les plus récentes, ont été intégrées aux CMT 2020 en novembre 2022 dans le cadre de la révision de routine, en même temps que la publication des CMT 2021. De plus, une révision extraordinaire des CMT 2015-2020 a eu lieu. Premièrement, les CMT ont été adaptés rétrospectivement aux données révisées des frontaliers et de la population active occupée (STAF et statistique de la population active occupée (SPAQ)). Deuxièmement, la répartition des chômeurs titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée a été corrigée.

2.2 Impact sur les résultats

La différence des personnes actives avant et après la révision se situe entre -4'000 et 8'000 personnes actives:

Bilan de la population active: impact de la révision de novembre 2022 sur les résultats, en 1000

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Personnes actives au 1^{er} janvier	3	4	5	3	-3	-4
+ Entrées dans la vie active	0	1	0	-2	0	1
- Sorties de la vie active	0	-1	-1	2	1	-1
+ Immigrations d'actifs	1	-2	2	-1	0	-1
- Emigrations d'actifs	0	0	0	0	0	1
= Personnes actives au 31 décembre	4	5	8	-3	-4	-3

3 Révision de novembre 2021

3.1 Explications relatives à la révision

Les données révisées de la STAF, basées sur les données AVS les plus récentes, ont été intégrées aux CMT 2019 en novembre 2021 dans le cadre de la révision de routine, en même temps que la publication des CMT 2020. De plus, une révision extraordinaire a eu lieu (correction parmi la population active masculine fin 2019).

3.2 Impact sur les résultats

Révision des données sur les frontaliers: aucun impact notable sur les résultats des CMT 2019.

Révision des données sur les personnes actives: 12 000 effectifs en plus en fin d'année pour la population masculine.

4 Révision d'octobre 2020

4.1 Explications relatives à la révision

Les données révisées de la STAF, basées sur les données AVS les plus récentes, ont été intégrées aux CMT 2018 en octobre 2020 dans le cadre de la révision de routine, en même temps que la publication des CMT 2019.

4.2 Impact sur les résultats

La population active en 2018 est plus élevée qu'avant la révision (+5000 personnes en début d'année et +12 000 personnes en fin d'année).

5 Révisions d'octobre 2019

5.1 Explications relatives à la révision

Les données révisées de la STAF, basées sur les données AVS les plus récentes, ont été intégrées aux CMT 2017 en octobre 2019 dans le cadre de la révision de routine, en même temps que la publication des CMT 2018.

En outre, une révision méthodologique a eu lieu. À partir de 2018, les personnes de 76 ans et plus n'ont plus été incluses dans les données de panel de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Ainsi, pour ce groupe d'âge, les transitions entre les statuts sur le marché du travail (personne active occupée, chômeur au sens du BIT, personne non active) ne peuvent plus être calculées à l'aide de données de panel. Elles sont estimées sur la base de données transversales de personnes de 76 ans et plus (comparaison du statut sur le marché du travail en début et en fin d'année).

5.2 Impact sur les résultats

Aucun impact notable sur les résultats des CMT 2017.

6 Révision de septembre 2018

6.1 Explications relatives à la révision

Les données révisées de la STAF, basées sur les données AVS les plus récentes, ont été intégrées aux CMT 2014 à 2016 en septembre 2018 dans le cadre de la révision de routine, en même temps que la publication des CMT 2017.

6.2 Impact sur les résultats

La population active est plus faible qu'avant la révision (entre 4000 et 9000 personnes).

7 Révision de septembre 2017

7.1 Explications relatives à la révision

Les CMT 2011 à 2015 ont exceptionnellement été révisés en septembre 2017, en même temps que la publication des CMT 2016. Cela s'explique par la révision de diverses sources, à savoir la SPAO, la statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT), la statistique de l'emploi (STATEM) et la STAF. Cette révision a elle-même découlé de la nouvelle pondération de l'ESPA.

7.2 Impact sur les résultats

La population active est plus faible qu'avant la révision (concerne entre 57 000 et 105 000 personnes).

Bref explicatif des révisions antérieures

En plus des révisions susmentionnées, les modifications suivantes ont été apportées aux CMT.

8.1 À partir des CMT 2011

Les données démographiques proviennent depuis lors de la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) qui remplace les anciennes Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) et Statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA).

8.2 À partir des CMT 2010

Pour certaines sources, la période de référence a changé. Par conséquent, les valeurs de fin d'année à partir des CMT 2010 sont calculées comme suit.

- La SPAO repose désormais sur des moyennes trimestrielles. Les chiffres de fin d'année relatifs aux personnes actives occupées parmi la population résidente permanente sont calculés sur la base de l'évolution de la SPAO et de la STATEM alors que ceux de la population résidente non permanente sont directement tirés du système d'information central sur la migration (SYMIC).
- La CHOM-BIT se base dorénavant sur des moyennes mensuelles et trimestrielles. Le nombre de chômeurs en fin d'année est estimé sur la base de la moyenne des valeurs de décembre à janvier.
- L'ESPA est menée en continu à partir de 2010, et non plus au deuxième trimestre uniquement. Les effectifs en fin d'année sont calculés en faisant la moyenne du 4^e trimestre année CMT et du 1^{er} trimestre année CMT+1.

En outre, la période de référence pour le calcul du statut sur le marché du travail des immigrants étrangers a été adaptée (anciennement, on ne prenait en compte que les immigrations au cours des 500 jours précédant l'enquête ESPA). Elle couvre désormais l'année civile des CMT en s'appuyant sur la valeur moyenne des trimestres ESPA suivants: 3^e trimestre année CMT, 4^e trimestre année CMT, 1^{er} trimestre année CMT+1, 2^e trimestre année CMT+1.

8.3 À partir des CMT 2009

Depuis 2010, l'ESPA se fait en continu et le poids longitudinal n'est plus calculé à partir de 2009. Ainsi, les transitions absolues pondérées entre les statuts sur le marché du travail ne correspondent plus à la population résidente permanente présente en Suisse, autant au début qu'à la fin de l'année. À partir des CMT 2009, les transitions sont calculées en deux étapes. Dans un premier temps, les probabilités de passage entre statuts sur le marché du travail en début et en fin d'année sont déterminées à l'aide du poids transversal. Dans un second temps, ces probabilités sont mises en lien avec les données démographiques (personnes présentes en Suisse pendant toute l'année civile).

8.4 À partir des CMT 2004

Le statut sur le marché du travail ne figure plus dans les données PETRA. Le statut sur le marché du travail des émigrants étrangers est déterminé en couplant l'échantillon de la population étrangère de l'ESPA avec la statistique PETRA. Ce couplage repose sur un petit nombre d'observations et, par conséquent, les CMT ne sont plus publiés par groupe d'âge à partir de 2004.

8.5 À partir des CMT 2002

Depuis 2002, la définition d'activité professionnelle se base sur celle du Bureau international du Travail et comprend toutes les activités rémunérées d'au moins une heure par semaine (anciennement au moins 6 heures par semaine). Les résultats des CMT ont été révisés rétroactivement à partir de 1991.

En outre, la STAF, introduite depuis peu, fournit des données plus précises que le SYMIC sur les frontaliers travaillant effectivement en Suisse. Comme la cessation de l'activité professionnelle des frontaliers n'est pas toujours signalée aux autorités, les chiffres du SYMIC sont quelque peu trop élevés. Par conséquent, certaines données les concernant sont corrigées dans les CMT.

8.6 CMT 2001/2002

Les CMT 2001 et 2002 ont été révisés en 2004: le nouveau recensement de la population en 2000 a mené à une révision des chiffres de l'ESPOP et, par conséquent, à une nouvelle pondération de l'ESPA.